



## Déclaration liminaire de la FNEC FP-FO au CSA-SD de la Lozère du 19 janvier 2024

Mesdames et messieurs les membres du CSA spécial départemental,

La bande de Gaza et toute la Palestine sont soumises à un bombardement incessant et indiscriminé, situation décrite par des observateurs internationaux comme une épuration ethnique. Comme toujours, les premières victimes sont les travailleurs, leurs familles, leurs enfants. La FNEC FP-FO, avec sa Confédération, « apporte son soutien aux victimes civiles israéliennes et palestiniennes, à leurs familles ainsi qu'aux organisations syndicales avec qui elles travaillent ». Elle exige le cessez-le-feu permanent, l'arrêt des bombardements et des déplacements forcés de population, la levée immédiate du blocus de Gaza. Elle soutient toutes les manifestations et rassemblements sur ces mots d'ordre et appelle les personnels de l'Education nationale à y participer.

Avec sa confédération, la FNEC FP-FO condamne le texte de loi immigration qui va encore précariser un peu plus les travailleurs migrants et qui, sur des dispositions relatives au droit du sol ou l'accès aux prestations sociales, est contraire à nos principes républicains. En outre, la FNEC FP-FO condamne un texte qui va à l'encontre des principes fondamentaux de l'Université en France (« caution retour », augmentation des frais d'inscription pour les étudiants étrangers, conditionnement des droits aux prestations sociales comme les APL à cinq années de présence sur le territoire...) La FNEC FP-FO exige le retrait de cette loi régressive et xénophobe qui ne doit pas être promulguée.

Notre nouvelle ministre s'est épanchée dans la presse sur sa frustration de subir le non-remplacement des enseignants de l'école publique de son enfant. Quel mépris insupportable de l'Ecole publique et de ses personnels, que Mme Oudéa-Castéra est pourtant censée représenter !  
« Des heures qui n'étaient pas sérieusement remplacées » ? La FNEC FP-FO rappelle à Mme Oudéa-Castéra que depuis des années, les ministres qui se sont succédé avant elle sous les différents gouvernements Macron n'ont eu de cesse, à grands coups de contre-réformes et de suppressions de postes, de s'en prendre à l'Ecole publique. Rappelons que ce sont plus de 10 000 postes qui ont été supprimés depuis le 1<sup>er</sup> quinquennat du président Macron, date depuis laquelle la Lozère n'a fait que rendre des postes dans le 1<sup>er</sup> degré.

Si notre ministre « en a marre » des absences non remplacées qu'elle crée, dans l'enseignement public, des emplois nécessaires qui pourraient mettre fin à une situation inadmissible.

Pour ce qui concerne notre académie, nous sommes convaincus que les 45 ETP implantés en collège ne permettront pas de répondre à la demande légitime des personnels de voir enfin les effectifs dans les classes baisser, surtout s'ils sont utilisés pour la mise en place des groupes de niveau en 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>. Combien d'ETP en Lozère seront dédiés à ce dispositif sur les 45 implantés dans les collèges de l'académie? La mise en place de ces groupes de niveaux « flexibles » interroge. L'efficacité de ce dispositif n'est pas évidente et sa mise en œuvre pose problème d'autant qu'il n'y aura pas de recrutement massif de professeurs de français et de mathématiques.

Dans le 1<sup>er</sup> degré, l'académie de Montpellier est « parmi les 5 académies métropolitaines les mieux accompagnées pour la prochaine rentrée ». Les 10 ETP supplémentaires constitueraient donc la panacée pour le ministère.

En Lozère, cela se traduit par une perte de 3 postes justifiée, par l'administration, par la stabilité du P/E. Dans les faits, nous craignons des fermetures de classes en particulier dans les petites structures de

notre département hyper rural où l'École du village est souvent le seul service public qui perdure. Monsieur le Directeur Académique, il y a pourtant nécessité d'ouvrir des classes en Lozère.

Depuis la fermeture du 2<sup>nd</sup> poste à Nasbinals, les effectifs n'ont cessé d'augmenter pour se stabiliser aujourd'hui au-delà de 20 élèves. L'octroi d'un renfort à temps plein doit se concrétiser à la prochaine rentrée par une ouverture de classe.

De la même manière, l'école de Villefort fera sa rentrée, pour la 3eme année consécutive, avec un effectif d'au moins 80 élèves. L'école et la municipalité sont en attente d'une geste fort de votre part Monsieur le Directeur académique.

Nous souhaitons que la situation de l'école de Saint-Alban-sur-Limagnole soit l'objet de toute l'attention des services au regard de l'évolution des effectifs.

Enfin, nous sommes inquiets pour l'avenir des écoles à classe unique d'Altier et Prinsuéjols-Malbouzon.

Dans ce contexte, et face aux propos inadmissibles et méprisants de la ministre, la FNEC-FP-FO appelle les personnels à être en grève et à manifester sous les fenêtres du ministère à Paris jeudi 25 janvier pour défendre l'École publique, pour revendiquer les créations de postes nécessaires, en particulier dans les établissements sociaux et médico-sociaux, pour exiger un vrai statut et un vrai salaire pour les AESH !

C'est aussi dans ce contexte que les fédérations FSU, FO , SUD, CGT appellent les personnels à faire grève le 1<sup>er</sup> février constatant ensemble que « *la crise de recrutement dans l'éducation se pérennise, et que toutes les études montrent que la faiblesse des salaires est le premier obstacle à l'attractivité des métiers de l'éducation* ». Elles exigent « *de véritables augmentations salariales en particulier par une augmentation significative du point d'indice pour tous les personnels dans ce contexte de forte inflation, ainsi que l'abandon du pacte.* »